Image not found or type unknown

Droit de passage sur une chemin en limite d'une impasse

Par **Aline HUMEAU**, le **03/03/2018** à **10:34**

Bonjour,

J'habite une maison avec un chemin pour sortir de ma propriété, qui donne sur une impasse, mes voisins, habitant cette impasse ne peuvent pas faire demi-tour devant chez eux, ils reculent dans mon terrain et parfois même font demi-tour dans ma cour, ont ils le droit et est ce que je peux refuser sachant qu'ils peuvent repartir en marche arrière et faire demi-tour plus loin ?

Merci.

Par **janus2fr**, le **03/03/2018** à **10:39**

Bonjour,
Pas très clair...
Ce chemin, il vous appartient ou pas ?
Si oui, pourquoi ne pas le fermer avec un portail ?

Par **youris**, le **03/03/2018** à **10:48**

bonjour,
vos voisins ne peuvent pas passer sur votre terrain sans votre accord verbal donc précaire ou sans l'établissement d'une servitude de passage.
salutations

Par **Tisuisse**, le **04/03/2018** à **09:24**

Bonjour,

Vous fermez par une clôture et un portail, votre cour et votre terrain, vos voisins seront contraints alors de repartir en marche arrière.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés